

SA CAMELIA
Société anonyme au capital de 37.000 Euros
Siège social : Immeuble Le Village 1 – Quartier Valmy
33, place Ronde CS 40245 – Paris La Défense Cedex (92981)
RCS NANTERRE 879 282 614
(la « **Société** »)

COMMUNIQUE DE PRESSE

Désignation de Placeur complémentaire

Paris – Le 3 novembre 2021.

Pour rappel, un prospectus est mis à la disposition du public à l'occasion de l'émission, par voie d'offre au public, de vingt-trois millions cent quatre-vingt-onze mille neuf cent dix (23.191.910) actions nouvelles de UN (1) EURO de la SA CAMELIA.
(le « **Prospectus** »).

En application des articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de ses articles 212-4 et suivants, l'Autorité des Marchés Financiers a approuvé ce prospectus le 15 octobre 2021 sous le numéro **21-447**.

Par les présentes, la SA CAMELIA annonce qu'un Placeur (au sens dudit Prospectus) pris en la personne de :

- La **Caisse d'Épargne et de Prévoyance Côte d'Azur**, Société Anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance, régie par les articles L. 512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier au capital de 515 033 520 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nice sous le numéro 384 402 871, dont le siège social est à Nice (06200), 455, promenade des Anglais,

a été désignée en sus de la BRED BANQUE POPULAIRE, de la BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHONE ALPES, de la BANQUE POPULAIRE DU SUD, de la BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE, de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE NORMANDIE, et de la CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DU LANGUEDOC-ROUSSILLON, à l'effet de procéder au placement de l'offre au public susvisée.

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège social de la Société : chez INGEPAR, Immeuble LE VILLAGE 1 - Quartier VALMY 33 Place RONDE CS 40245, 92981 PARIS LA DEFENSE CEDEX, sur le site internet de la Société (www.sa-camelia.fr), et sur le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org>).

[Vous pouvez télécharger le prospectus en cliquant ici.](#)

Il est précisé que l'approbation du Prospectus par l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur les actions offertes par la SA CAMELIA dans le cadre de son Offre au Public de Titres Financiers (OPTF).

La lecture du prospectus dans son ensemble est recommandée avant toute décision de souscription, notamment la partie des facteurs de risques indiqués au Résumé du Prospectus et détaillés au Titre 4- Facteurs de risques du Prospectus avec une attention particulière au risque de plafonnement des niches fiscales ainsi qu'aux risques d'annulation de

l'Augmentation de Capital aux échéances successives du 30 novembre 2021 (en l'absence de vente de l'Hôtel Rénové à l'Emetteur ou d'absence d'ouverture au public de l'Hôtel Rénové, avec mise en service des aménagements et équipements) et du 31 décembre 2021 (en cas d'insuffisance des souscriptions ou de Changement de Loi) (tels que les termes commençant par une majuscule sont définis dans le prospectus).

Nous vous signalons que le produit n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.